

Zeitschrift: Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie
Herausgeber: Musée d'art et d'histoire de Genève
Band: 11 (1963)

Artikel: Les "cathédrales doubles" de la Gaule
Autor: Hubert, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-727714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES « CATHÉDRALES DOUBLES » DE LA GAULE

par Jean HUBERT



MONSIEUR Louis Blondel a fait en 1956 une très belle découverte. Il a retrouvé à Genève dans le sol du temple de l'Auditoire les restes de la très ancienne église jadis dédiée à Notre-Dame, qui était toute proche de la cathédrale Saint-Pierre (fig. 6). Toutes deux avaient constitué le groupe épiscopal. La fouille a été faite de façon exemplaire et le commentaire qu'en a donné son auteur est également un modèle.¹ M. Blondel a ainsi révélé une « cathédrale double » qui s'ajoute à celles que l'on connaissait déjà.

Les archéologues appellent « cathédrales doubles » deux églises voisines, généralement accompagnées d'un baptistère, qui constituaient l'*ecclesia* d'un diocèse. Ce mot *ecclesia*, au singulier, indiquait l'unité institutionnelle des deux églises, et on le faisait suivre de l'indication des vocables de chacune d'elles afin de marquer aussi leur dualité. En règle générale, l'une des églises était dédiée à un martyr et l'autre à la Vierge. Chacune d'elles, tout au moins dans les premiers temps, avait donc sa fonction propre. Ce que l'on sait des pratiques de l'initiation dans la primitive église invite à croire que l'un des lieux d'assemblée était destiné aux catéchumènes et l'autre à ceux qui avaient reçu le baptême.

J'ai fait cette hypothèse lorsqu'en 1951 j'ai étudié, après d'autres², les origines et la signification liturgique des « cathédrales doubles » de l'Italie du Nord (fig. 3 et 4).³ Plus anciennement, en 1938, j'avais signalé que la Gaule avait eu, elle aussi, des « cathédrales doubles ». ⁴ Il y avait alors quelque hardiesse à le faire. Les érudits

¹ L. BLONDEL, *Le temple de l'Auditoire, ancienne église Notre-Dame-La-Neuve*, dans *Genava*, n. s., t. V, 1957, pp. 97-128.

² Notamment KRAUTHEIMER, *Die Doppelkathedrale in Pavia*, dans *Studies of the Warburg Institute*, t. I, 1936, pp. 323-333 et A. de CAPITANI D'ARZAGO, *Architettura dei secoli quarto e quinto in Alta Italia*, Milan, s. d., pp. 94-97.

³ J. HUBERT, *Les « cathédrales doubles » et l'histoire de la liturgie*, dans *Atti del primo congresso internazionale di Studi Longobardi*, Spolète, 1951, pp. 167-176.

⁴ J. HUBERT, *L'art préroman*, Paris, 1938, pp. 39 et suiv.

français, à l'exception de Jules Quicherat⁵ et de Paul Viollet⁶, s'étaient accordés jusque-là à nier qu'il ait pu exister en même temps, au chef-lieu d'un diocèse, deux églises ayant l'une et l'autre un caractère épiscopal.⁷ Il est donc utile de reprendre dans le détail, pour la France, une recherche qui bénéficie aujourd'hui des enseignements d'une publication magistrale, le livre de M^{me} la marquise de Maillé sur les origines chrétiennes de Bordeaux⁸, et des conclusions d'un certain nombre d'autres études récentes et qui ont beaucoup appris.⁹

Je donnerai d'abord la liste des « cathédrales doubles » de la France que je connais actuellement en citant successivement celles qui existent encore, celles dont une église n'a disparu qu'à la fin de l'ancien régime et celles dont le souvenir a été gardé par des textes ou par des vestiges retrouvés dans le sol.

1. « Cathédrales doubles » encore conservées

Beauvais. Saint-Etienne, Notre-Dame. Cf. J. HUBERT, *L'architecture religieuse du haut moyen âge en France*, Paris, 1952, n° 31 (fig. 7). **Béziers.** Saint-Nazaire, Notre-Dame. Cf. L. NOGUIER, *Notice historique sur le chapitre de Saint-Nazaire de Béziers*, dans *Bulletin de la Société archéologique de Béziers*, 1875, pp. 140 et suiv. P. LABLAUDE, *Congrès archéologique de Montpellier*, 1950, pp. 323 et suiv. (fig. 5). **Carpentras.** Saint-Pierre et Saint-Siffrein, Notre-Dame (église ruinée). Cf. L.-H. LABANDE, dans *Congrès archéologique d'Avignon*, 1909, pp. 289 et suiv. **Fréjus.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean. Cf. P.-A. FÉVRIER, dans *Villes épiscopales de Provence...*, Paris, 1954, pp. 23 et suiv. **Grenoble.** Saint-Vincent, Notre-Dame. Cf. HUBERT, n° 13 (fig. 6). **Mélas** (Ardèche). Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean. Cf. HUBERT, n° 3 (fig. 6). **Metz.** Saint-Etienne, Notre-Dame. Cf. HUBERT, n° 36. **Toulouse.** Saint-Etienne? Comme à Beauvais, les deux églises sont disposées, avec des axes différents, dans le prolongement l'une de l'autre. L'église occidentale étant devenue la nef de l'autre, elle n'a plus de vocable propre. Une fouille est projetée pour reconnaître le plan des substructions à la jonction des deux

⁵ J. QUICHERAT, *Les trois Saint-Germain de Paris*, dans *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, t. XXVIII, 1865, pp. 169 et suiv.

⁶ P. VIOLLET, *Histoire des institutions politiques et administratives de la France*, t. I, Paris, 1890, p. 351.

⁷ Notamment V. MORTET, *Etude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris du VI^e au XII^e siècle*, Paris, 1888.

⁸ Marquise de MAILLÉ, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, Paris, 1959.

⁹ Th.-K. KEMPF, *Ecclesia cathedralis eo quod ex duabus ecclesiis perficitur*, dans *Arte del primo millenio. Atti del II^o convegno per lo studio dell'arte del l'alto medio evo*. Turin, 1952, pp. 3-10. *Villes épiscopales de Provence de l'époque gallo-romaine au moyen âge*, par F. BENOIT, P.-A. FÉVRIER, J. FORMIGÉ, H. ROLLAND et J. HUBERT, Paris, 1954. Noël DIDIER, *Les églises de Sisteron et de Forcalquier du XI^e siècle à la Révolution. Le problème de la « con-cathédralité »*, Paris, 1954 (*Essais et travaux de l'Université de Grenoble*, IV). E. EWIG, *Die Kathedralpatrozinien im römischen und im fränkischen Gallien*, dans *Historisches Jahrbuch*, t. LXXII, 1960, pp. 1-50. Du même, *Der Petrus-und-Apostelkult in spätromischen und fränkischen Gallien*, dans *Zeitschrift für Kirchengeschichte*, 1960, pp. 215-251. E. LEHMANN, *Von der Kirchenfamilie zur Kathedrale*, dans *Kunsthistorische Studien. Festschrift Friedrich Gerke*, Baden-Baden, 1962, pp. 21-37. A propos de Saintes et de Poitiers, M. René CROZET, *Recherches sur les cathédrales et les évêques d'Angoulême et de Saintes depuis les origines jusqu'à la fin du XII^e siècle*, dans *Bulletin et mémoires de la Société archéologique de la Charente*, 1960, pp. 1-16; *Recherches sur la cathédrale et les évêques de Poitiers*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest*, 4^e série, t. VI, 1962, pp. 362-374, s'est fait le défenseur des « traditions » locales contre M^{me} la marquise de Maillé et contre moi-même. J'ai étudié quelques problèmes de méthode dans une note intitulée *Recherches sur la topographie religieuse des cités de la Gaule du IV^e siècle au IX^e siècle*, dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1945, pp. 314-317.

églises. Le plan d'ensemble du groupe cathédral au XVIII^e siècle a été publié par Elie LAMBERT (*La cathédrale de Toulouse*, Toulouse, 1947, p. 4). Ce plan montre au sud du cloître roman l'église Saint-Jacques qui, citée dans un diplôme du 5 avril 844 (A. GIRY, M. PROU, G. TESSIER, *Recueil des actes de Charles le Chauve*, t. I, 1943, n^o 13) paraît n'avoir été fondée qu'au IX^e siècle pour le chapitre des chanoines.

2. « Cathédrales doubles » dont les deux églises existaient encore au XVII^e siècle

Amiens. Saint-Pierre et Saint-Firmin, Notre-Dame, hôpital Saint-Jean-Baptiste peut-être construit à l'emplacement d'un ancien baptistère. Cf. P. DAIRE, *Histoire de la ville d'Amiens*, t. II, Paris, 1757, pp. 191 et suiv. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. III, p. 125. F. VASSELLE et E. WILL, *L'enceinte du Bas-Empire et l'histoire de la ville d'Amiens*, dans *Revue du Nord*, 1958, pp. 467 et suiv. (plan). **Angoulême.** Saint-Pierre, Notre-Dame, Saint-Jean. Cf. HUBERT, n^o 17 (fig. 5) et R. CROZET, *Recherches sur les cathédrales... d'Angoulême et de Saintes*, Angoulême, 1951, pp. 4-10, qui n'a pas connu ma notice. **Autun.** Saint-Nazaire, Sainte-Croix. Cf. J. BERTHOLLET, *L'évêché d'Autun*, Autun, 1947, pp. 28 et suiv. **Auxerre.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean-le-Rond. Cf. HUBERT, n^o 28 et *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1958, pp. 41 et suiv. R. LOUIS, *Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, pp. 12 et suiv. Voir *infra* (fig. 5). **Bayeux.** Saint-Etienne, Notre-Dame. Voir *infra*. **Bordeaux.** Premier site épiscopal *intra muros*: Saint-Denis, Notre-Dame. Cf. marquise de MAILLÉ, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, Paris, 1959, pp. 175 et suiv. Voir *infra*. Chartres. Saint-Serge-et-Bacchus, Notre-Dame. Cf. HUBERT, n^o 29. Des fouilles en cours révèlent sous la première de ces églises des édifices antérieurs au moyen âge (fig. 6). **Embrun.** Notre-Dame et cathédrale d'hiver. Cf. J. ROMAN, *Inventaire général des richesses d'art de la France*, t. I, Paris, 1886, p. 21. **Gap.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean-le-Rond. Cf. G. de MANTEYER, *Le nom et les deux premières enceintes de Gap*, Gap, 1905, pp. 165 et suiv. (plan). **Nîmes.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean. Cf. M. GOURON, *La cathédrale de Nîmes*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1936-1937 (1941), pp. 581 et suiv.; du même, *La cathédrale romane de Nîmes*, dans *Mémoires de l'Académie de Nîmes*, 6^e série, t. LI, 1936-1938 (1943), pp. XVI et suiv. **Rodez.** Saint-Pierre-le-Doré, Notre-Dame. Cf. HUBERT, n^o 15 (fig. 7). **Saint-Jean-de-Maurienne.** Saint-Jean, Notre-Dame. Cf. J. HUBERT, *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, année 1961, pp. 40-49 (fig. 8), voir *infra*. **Saintes.** Saint-Pierre, Notre-Dame-du-Puits. Cette dernière église, devenue conventuelle en 1601, était à moins de cinquante mètres au sud de la première. Considérée au moyen âge comme la plus ancienne paroisse de la ville, elle servit de cathédrale au XVI^e siècle pendant la reconstruction de Saint-Pierre. Cf. abbé BRIAND, *Histoire de l'église Saintone*, t. I, La Rochelle, 1863, plan de la ville en 1560, t. II, pp. 191 et 390. **Vienne.** Saint-Maurice et les Macchabées, Notre-Dame, Saint-Jean-Baptiste. Cf. HUBERT, n^o 12. Voir *infra* (fig. 7).

3. « Cathédrales doubles » connues par des textes ou par des fouilles

Agde. Saint-Etienne, Notre-Dame. Cf. A. DUPONT, *Les cités de la Narbonnaise première*, Nîmes, 1942, p. 382, et P.-A. FÉVRIER, *Rivista di archeologia cristiana*, 1960, p. 327. **Avignon.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean. Cf. L.-H. LABANDE, *L'église Notre-Dame-des-Doms d'Avignon*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1906, pp. 285 et suiv. (plan reproduit ici fig. 5). L. DUHAMEL, *Les origines du Palais des papes*, dans *Congrès archéologique d'Avignon*, 1882, pp. 190 et suiv. Nous publions (fig. 1) l'inscription de dédicace, inédite, de l'église Saint-Etienne qui fut détruite lors de la construction du Palais des papes. Cette inscription est conservée au Musée archéologique d'Avignon. Les caractères épigraphiques sont très semblables à ceux de l'autel de marbre de Montolieu, au nom de l'abbé Tresmirus (948-981) (J. HUBERT, *L'art préroman*, Paris, 1938, fig. 171). **Bazas.** Au XII^e siècle, on voyait dans cette ville trois églises d'égale grandeur, Saint-Pierre au nord, Saint-Etienne au centre, Saint-Jean-Baptiste au sud (Chronique écrite vers 1136 par Garnier, édit. Dom AURÉLIEN, *L'Apôtre saint Martial...* Toulouse, 1880, p. 275). **Genève.** Saint-Pierre, Notre-Dame. Cf. L. BLONDEL, *Le temple de l'Auditoire, ancienne église Notre-Dame-la-Neuve*, dans *Genava*, n. s., t. V, 1957, pp. 97-128. Cf. ici fig. 6. **Lisieux.** Saint-Pierre, Notre-Dame. Cf. A. de CAUMONT, *Statistique monumentale du Calvados*, t. V, Caen, 1867, p. 201. **Lyon.** Saint-Etienne, Sainte-Croix. Cf. HUBERT, n^o 14 et ici fig. 6. **Mans (Le).** Saint-Gervais et Saint-Protas, Notre-Dame. Cf. *Actus pontificum*

cenomannis... édit. G. Busson et A. Ledru, Le Mans, 1901; *Testamentum Bertranni episcopi* (615), édit. Pardessus, *Diplomata*, t. I, n. CCXXX. **Meaux.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean-Baptiste. Il ressort de l'étude des textes que les sanctuaires de Saint-Etienne et de Notre-Dame furent remplacés par une seule église sous l'épiscopat de Gautier Saveyr, dans la seconde moitié du XI^e siècle, mais que le *baptisterium* demeura un édifice isolé jusqu'à la construction de la cathédrale gothique. Cf. Dom TOUSSAINT DU PLESSIS, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, Paris, 1731, pièces justificatives n^{os} 7 (1005), 28 (1107), 34 (vers 1123), 47 (1135). La localisation d'une première cathédrale à Notre-Dame-de-Chaage, dans le faubourg Saint-Faron est une légende savante imaginée au XVIII^e siècle. Cf. J. MOLIN, *Notre-Dame-de-Chaage*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'art du diocèse de Meaux*, t. I, 1950, pp. 5-22. **Nantes.** Saint-Pierre et Saint-Paul, Saint-Jean. Cf. HUBERT, n^o 24. **Paris.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean-le-Rond. Cf. HUBERT, n^o 30. Voir *infra*, fig. 7. **Sées.** Saint-Gervais et Saint-Prottais, Notre-Dame. S'il y eut deux églises distinctes à l'origine, le souvenir s'en perdit dès la destruction de la ville à la fin du IX^e siècle. Cf. R. GOBILLOT, *La cathédrale de Sées*. Paris, 1937, p. 22. **Senlis.** Saint-Gervais et Saint-Prottais, Notre-Dame. Les deux édifices furent distincts jusqu'à la construction de la cathédrale actuelle. Cf. M. AUBERT, *Monographie de la cathédrale de Senlis*. Paris, 1910, p. 7. *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1942, p. 218. **Sens.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean. Cf. *Vita Lupi*, édit. Krusch, *M. G., Script. merov.*, t. IV, p. 181. Voir *infra*. **Soissons.** Saint-Gervais et Saint-Prottais, Notre-Dame. Pendant le haut moyen âge les deux églises étaient distinctes, d'après les textes cités par E. LEFÈVRE-PORTALIS, *Les églises de l'ancien diocèse de Soissons*, t. II, Paris, 1897, p. 184. **Strasbourg.** Saint-Etienne, Notre-Dame. Voir *infra*. **Toul.** Saint-Etienne, Notre-Dame, Saint-Jean-des-Fonts. Cf. J. CHOUX, *La cathédrale de Toul avant le XVIII^e siècle*. Nancy, 1955, pp. 2 et suiv. **Tours.** *Ecclesia senior*, Saint-Gervais et Saint-Prottais, Notre-Dame et baptistère. Cf. Grégoire de TOURS, *Historia Francorum*, XXXI, 10. Voir *infra*, fig. 7. **Trèves.** Saint-Pierre, Notre-Dame, baptistère. Cf. Th. K. KEMPF, *Die altchristliche Bischofskirche*, dans *Erganzster Sonderdruck aus Trierer Theologische Zeitschrift*, 1948; du même, *Neue Funde in Trierer Dombering*, dans *Das Münster*, 3, München, 1950, pp. 52-53; du même, *Die Vorläufigen Ergebnisse des Ausgrabungen auf dem Gelände des Trierer Domes*, dans *Germania*, t. XXIX, 1951, pp. 47-58; du même, *Les premiers résultats des fouilles de la cathédrale de Trèves*, dans *Mémorial d'un voyage d'études de la Société nationale des antiquaires de France en Rhénanie*, Paris, 1953, pp. 153-162; du même, *Das Bischöfliche Museum in Trier*, Trèves, 1954. Cf. fig. 2.

Ces trois listes montrent que les « cathédrales doubles » de la Gaule furent assez nombreuses. En les reportant sur une carte (fig. 8) et en publiant à une même échelle les plans d'un certain nombre de ces groupements d'églises épiscopales (fig. 5 à 7), on fait aussitôt deux remarques très importantes. En Gaule, la répartition dans l'espace des « cathédrales doubles » n'est dense que dans le voisinage de l'Italie du Nord.¹⁰ En second lieu, dans la majorité des cas, les églises sont placées sans aucune régularité l'une par rapport à l'autre. A de très rares exceptions près, elles n'ont certainement pas été construites avec symétrie, comme l'ont été la plupart des « cathédrales doubles » de l'Italie du Nord, en respectant les dispositions d'un plan d'ensemble initial.

Voilà les constatations que permet de faire l'archéologie. Il faut maintenant recourir à l'histoire pour tenter d'y trouver l'explication de ces anomalies en interrogeant le passé d'un certain nombre de villes pour lesquelles nous possédons de bons témoignages. La présente recherche ne portera que sur les deux églises constituant la « cathédrale double » et elle se limitera à la période allant des origines au

¹⁰ E. LEHMANN, *Von der Kirchenfamilie zur Kathedrale*, loc. cit., pp. 22-23, a publié une fort intéressante carte des « cathédrales doubles » de tout l'ancien monde chrétien.

IX^e siècle. Nous laisserons de côté, en nous proposant d'en traiter ailleurs, l'étude des baptistères, celle des logis épiscopaux avec leurs oratoires particuliers, et celle des hospices. Nous n'étudierons pas non plus dans ce bref article les groupements d'églises, analogues à celui de la cathédrale double, qui ont existé soit dans quelques sièges de paroisses fondées assez anciennement à la périphérie de certains diocèses, soit dans de nombreux monastères du haut moyen âge. Enfin, nous ne pousserons pas notre étude au-delà de la fin de l'époque mérovingienne parce que dès le début du IX^e siècle la réforme du clergé épiscopal et celle de la liturgie eurent pour conséquence des transformations considérables, que nous avons autrefois signalées, dans le plan et dans la construction des groupes épiscopaux.¹¹



Fig. 1. Inscription de dédicace de l'ancienne église Saint-Etienne d'Avignon (Musée archéologique d'Avignon).

LES « CATHÉDRALES DOUBLES » DU IV^e ET DU V^e SIÈCLE

J'ai déjà cité les belles études du Dr Kempf qui ont commenté et éclairé l'une des plus belles découvertes archéologiques du siècle, celle des substructions de la « cathédrale double » de Trèves (fig. 2). L'un et l'autre édifices, l'église Saint-Pierre au nord, l'église Notre-Dame au sud, remontaient au IV^e siècle. Les monnaies bien conservées qui ont été trouvées dans l'atrium de la première permettent de placer sa construction vers 326. La seconde fut l'objet de trois campagnes successives de travaux dont la dernière date du temps de Gratien. Les dimensions de cette construction grandiose rappelaient celles des basiliques constantiniennes de Rome et de Jérusalem. La disposition parfaitement symétrique des deux édifices est celle des « cathédrales doubles » de l'Italie septentrionale. Cette fondation exceptionnelle ne

¹¹ J. HUBERT, *L'art préroman*, Paris, 1938, pp. 24 et 41; *La Renaissance carolingienne et la topographie religieuse des cités épiscopales*, dans *Settimane di Studio del Centro italiano di Studi sull'alto medio evo*. I. *I problemi delle Civiltà carolingia*, Spolète, 1954, pp. 219-226; *Evolution de la topographie et de l'aspect des villes de Gaule du V^e au X^e siècle*, dans *ibid.*, t. VI, *La città nell'alto medio evo*, Spolète, 1959, pp. 549 et suiv.

fut évidemment faite si loin de Rome que parce que Trèves avait été élevée à la dignité de résidence impériale. Le terrain nécessaire fut d'ailleurs pris dans l'enceinte du palais des empereurs. Ceux-ci, sans doute, voulurent mettre sous la protection céleste la grande ville alors la plus menacée de tout l'empire en y édifiant cette double cathédrale aux proportions immenses.

On ignore le but précis que se proposaient les chrétiens de la seconde moitié du IV^e siècle en édifiant des « cathédrales doubles », à une époque où les rites de l'initiation avaient beaucoup perdu de leur rigueur primitive et où l'usage des reliques et des vocables n'était pas encore partout répandu. Constantin avait donné les beaux noms d'Irène et de Sophie, c'est-à-dire la Paix et la Sagesse, à la « cathédrale double » de Constantinople, sa nouvelle capitale. Une autre signification mystique est proposée par Paulin de Nole dans le poème qu'il composa vers l'année 403 pour célébrer non pas une « cathédrale double » mais un groupe de sanctuaires que son ami Sulpice Sévère venait de faire ériger pour sa villa de *Primuliacum*, dans le sud-ouest de la Gaule :

De même qu'un seul Esprit est vénéré sous un triple nom, Sévère a consacré à Dieu un triple ouvrage. Les vastes édifices sacrés qu'il a donnés au peuple ont deux toits jumeaux parce qu'il fallait que leur nombre fût conforme aux lois saintes. C'est entre les deux édifices qu'il a érigé la fontaine au toit en forme de tour parce qu'une seule foi unit en un seul Dieu les deux Testaments. Telle une mère, l'église attirera vers son double sein ceux qui viendront de naître une seconde fois par l'eau. Le temple a deux toits, de même qu'il y a deux Testaments dans l'église, mais l'Ancien Testament s'unit au nouveau dans la grâce du Christ, et c'est pour cela que la fontaine a été placée au milieu.¹²

Les deux sanctuaires et le baptistère de la villa de *Primuliacum*, tels que Paulin de Nole les décrit, étaient juxtaposés selon un plan d'ensemble qui avait été soigneusement établi à l'avance. D'autre part, ces lieux de prière destinés à une villa (*ecclesia domestica*) ne devaient pas être très grands. Le petit groupe cathédral de Vienne (Isère), reconstruit au XIII^e siècle et qui a subsisté jusqu'à la Révolution avec le vaste atrium qui le précédait, est le seul édifice religieux actuellement connu en France auquel pourrait s'appliquer la description de Paulin de Nole et qui est ainsi très semblable aux « cathédrales doubles » de l'Italie du Nord (fig. 7). Celui de Vienne remontait au moins au début du V^e siècle.¹³ On ne pourra toutefois se prononcer en connaissance de cause sur ses origines que lorsque des fouilles auront permis de reconnaître la nature de ses substructions.¹⁴

¹² Texte latin et commentaire dans E. LE BLANT, *Inscriptions chrétiennes de la Gaule*, t. II, pp. 388-390.

¹³ J. VALLERY-RADOT, *L'ancienne cathédrale Saint-Maurice de Vienne*, dans *Bulletin monumental*, t. CX, 1952, pp. 297 et suiv. J. HUBERT, *L'architecture religieuse...*, n° 12.

¹⁴ Il n'est pas impossible que les trois sanctuaires chrétiens de Vienne aient pris la place d'un édifice païen — temple, capitole ou prétoire — qui aurait eu le même plan et qui aurait été également précédé d'un vaste atrium. Cf. LUIGI CREMA, *L'architettura romana*, Turin, 1959, fig. 24 (Pompéi), 323 (Brescia), 413 (Lambese), 453 (Djemila), etc.

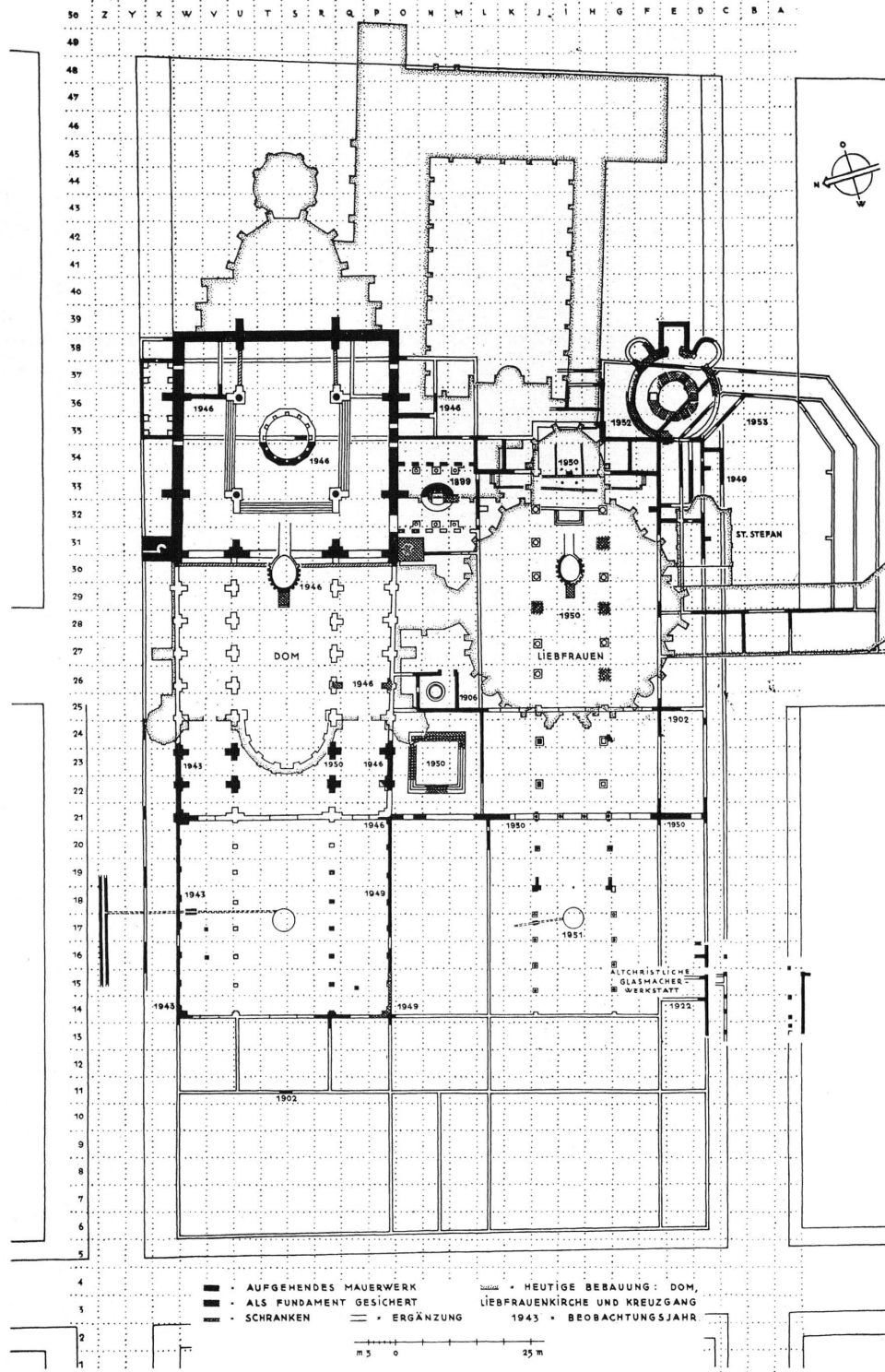


Fig. 2. La « cathédrale double » de Trèves, d'après le Dr Kempf.
Au nord, Saint-Pierre. Au sud, Notre-Dame.

LES « CATHÉDRALES DOUBLES » DU VI^e SIÈCLE

A Tours, peu après l'année 515, à Bordeaux vers 567-570, à Saint-Jean-de-Maurienne après 574, une église dédiée à la Vierge fut ajoutée à une cathédrale placée sous le vocable d'un martyr.

Dans son *Histoire des Francs* (X, 31), Grégoire de Tours a donné au sujet de la succession des évêques de sa ville épiscopale des renseignements dont l'exactitude a été vérifiée par les recherches de Mgr Duchesne.¹⁵ En ce qui concerne l'histoire des églises de la même ville, il a rapporté ce qu'en disaient ses contemporains. Certaines de ses informations peuvent être erronées, mais il nous a également fait connaître un document qui permet, dans une certaine mesure, de faire la critique de ces témoignages un peu tardifs. Le document est le règlement institué par l'évêque Perpetuus (461-494) pour la célébration des vigiles dans les divers sanctuaires qui existaient à cette époque dans la cité de Tours et dans ses faubourgs. Ces sanctuaires étaient l'*ecclesia*, la *basilica* ou *basilica domni Martini*, alors accompagnée d'un baptistère comme l'indique la mention *ad basilicam in baptisterio*, la *basilica Sancti Litorii* et la *basilica Sancti Petri*.

La plus ancienne basilique suburbaine était celle qu'avait fondée « dans la demeure d'un sénateur » le second évêque, Litorius, mort en 371; la plus célèbre, celle que l'évêque Brice, mort vers 444, éleva sur la tombe de saint Martin et que réédifia Perpetuus. Ce même évêque avait construit, non loin de la basilique de Saint-Martin, la basilique de Saint-Pierre, comme le fait connaître Grégoire de Tours à deux reprises (II, 44 et X, 31).

Il est plus difficile de fixer avec précision la disposition et la chronologie des églises placées à l'intérieur de la cité de Tours. Au temps de Grégoire de Tours, plusieurs églises étaient groupées dans l'angle sud-ouest du rempart (fig. 7). Elles étaient au moins au nombre de trois et il semble que l'apparition de chacune d'elles corresponde à une étape particulière de l'évolution des usages liturgiques ou de la dévotion. Il y avait tout d'abord à l'emplacement de la cathédrale actuelle l'*ecclesia senior*, puis un peu plus au sud, contre le rempart, une autre *ecclesia* dédiée aux martyrs Gervais et Protas.¹⁶ Enfin, près de la première église, un sanctuaire dédié à Notre-Dame qu'accompagnait un baptistère. C'était, selon toute vraisemblance, l'*ecclesia Sanctae Mariae Virginis ac Sancti Johannis Baptistae nomine consecrata* où un parjure trouva la mort.¹⁷

¹⁵ L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. II, pp. 242 et suiv.

¹⁶ Grégoire de TOURS, *Historia Francorum*, X, 31: ... *aedificavit etiam ecclesiam infra muros civitatis, in qua reliquias SS. Gervasi et Protasi martyris condidit...* Pour avoir confondu l'*ecclesia* et la *basilica*, Auguste LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, Paris, 1878, pp. 252 et suiv., a fait de ces textes un commentaire inexact.

¹⁷ Grégoire de TOURS, *In gloria martyrum*, XX; *Historia Francorum*, VIII, 40.

L'*ecclesia senior*, dépourvue de vocable comme il convient à un sanctuaire antérieur au V^e siècle, passait pour avoir existé dès le temps de saint Martin. On conserva longtemps la cellule que celui-ci y aurait fait construire avant de fonder Marmoutier, comme le dit Sulpice Sévère (*Vita Martini*, c. IX). Grégoire de Tours fit déposer dans cette cellule des reliques des saints Côme et Damien. Toujours au rapport de Grégoire de Tours, l'*ecclesia* dédiée aux martyrs Gervais et Protas avait été édifiée par l'évêque Eustochius, vers l'année 450. C'est l'époque où un certain nombre de cités de la Gaule voulurent bénéficier, à l'intérieur même de leur enceinte, du puissant *munimentum* – pour reprendre une expression de Paulin de Nole – de reliques ou de *vestigia* illustres. Vers 515-520, l'évêque Ommatius exhaussa les murs de cette église. En outre ce prélat fonda l'église Notre-Dame qui ne fut achevée que par Injuriosus, évêque cité en 533 et en 544¹⁸, et qui fut vraisemblablement accompagnée d'un baptistère avant l'épiscopat de Grégoire de Tours.

La cathédrale Saint-André de Bordeaux ne s'élève pas à l'emplacement du premier siège épiscopal comme le prétendait dès le moyen âge son clergé et comme l'ont cru jusqu'à une époque récente tous les historiens de Bordeaux. Dans cette ville, le siège épiscopal a changé deux fois de site avant de se fixer au VIII^e siècle dans l'angle sud-ouest du rempart. Ceci a été péremptoirement démontré par M^{me} la marquise de Maillé grâce à une double étude, celle des textes, en particulier de plusieurs poèmes de Fortunat, et celle de l'histoire du développement topographique de la ville et de ses faubourgs depuis l'antiquité. Le groupe épiscopal de Bordeaux était encore *extramuros* au début du VI^e siècle et il s'élevait alors près du lieu où fut enterré saint Seurin. L'évêque Amélius prit l'initiative d'un transfert des lieux de culte à l'intérieur de l'enceinte du Bas-Empire. Il avait fait construire pour la commodité des fidèles, sur un terrain qui lui appartenait en propre, une petite église. L'évêque Léonce l'Ancien, qui en avait héritée, la remplaça par un édifice plus important qui fut dédié au martyr saint Denis. Son successeur, Léonce le Jeune, mort vers 570, édifia dans son voisinage l'église Notre-Dame ainsi que la *domus ecclesiae*.¹⁹

Maurienne, aujourd'hui Saint-Jean-de-Maurienne (Isère), dut sa célébrité à la présence en ce lieu, depuis le VI^e siècle, d'une relique de saint Jean-Baptiste qui avait été apportée par une pieuse femme à la suite d'un voyage que celle-ci avait fait en Orient.²⁰ La basilique où avait été déposée cette relique fut reconstruite vers 574 pour devenir la cathédrale du nouveau siège épiscopal formé au détriment de

¹⁸ Grégoire de TOURS, *Historia Francorum*, X, 31: (*Ommatius*) *exaltavit ecclesiam infra muros urbis turonicae SS. Gervasi et Protasi reliquiis consecratam, quae muro conjuncta est. Hic coepit aedificare basilicam S. Mariae infra muros urbis quam imperfectam reliquit... (Injuriosus) peraedificavit ecclesiam S. Mariae infra muros...* Cf. A. SALMON, *L'amphithéâtre de Tours d'après les chartes*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, XVIII, 1856-1857, pp. 217 et suiv. (plan).

¹⁹ Marquise de MAILLÉ, *Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux*, Paris, 1959, pp. 181 et suiv.

²⁰ Grégoire de TOURS, *In gloria martyrum*, c. CIV.

l'évêché de Turin par le roi Gontran lors du rattachement de la région de Maurienne à ses domaines.²¹

Sans critique, les érudits locaux s'imaginèrent que cette vénérable cathédrale de l'époque mérovingienne avait été miraculeusement conservée sur le sol de la cathédrale quand à trois reprises, en 1826, 1902 et 1959, on retrouva les restes de la crypte romane située sous le chœur de celle-ci²²; je crois n'avoir pas eu de peine à démontrer leur erreur.²³ Mais j'ai fait observer que les colonnes monolithes qui ont été très maladroitement utilisées en remploi dans la crypte construite au début de l'époque romane proviennent très vraisemblablement de l'église Saint-Jean construite à la fin du IV^e siècle et que celle-ci, d'assez petites dimensions, si l'on en croit le diamètre des colonnes, constitua jusqu'au moyen âge une « cathédrale double » avec une église voisine, dédiée à Notre-Dame, qui existe encore (fig. 7). Cette dernière église n'a été édifiée qu'après la création du nouveau diocèse et j'ai attribué à cette circonstance le fait que l'implantation des deux sanctuaires constituant la « cathédrale double » de Saint-Jean-de-Maurienne n'a rien de la frappante symétrie des sanctuaires de presque tous les groupes épiscopaux de la Lombardie voisine.

LES « CATHÉDRALES DOUBLES » DU VII^e SIÈCLE

A l'époque mérovingienne, le métropolitain de Sens avait pour suffragants les évêques de Chartres, Auxerre, Troyes, Orléans, Paris, Meaux et Nevers. Comme je l'ai indiqué au début de cette étude, Sens, Auxerre, Paris et Meaux eurent des « cathédrales doubles » dédiées à saint Etienne et à la Vierge, et celles-ci étaient accompagnées de baptistères placés sous le vocable de saint Jean-Baptiste. On ne sait rien du groupe épiscopal de Meaux avant le début du moyen âge. On possède au contraire divers témoignages sur la constitution des trois autres.

La cathédrale actuelle de Sens, qui fut commencée par l'archevêque Henri Sanglier (1122-1142), succéda à trois sanctuaires dont la répartition était la suivante : Saint-Etienne au centre, Notre-Dame au sud et Saint-Jean-Baptiste au nord.²⁴

Saint-Etienne et Notre-Dame existaient longtemps avant l'incendie du groupe épiscopal et canonial survenu en 962 et qui nécessita la reconstruction de la première

²¹ A. LONGNON, *Géographie de la Gaule au VI^e siècle*, Paris, 1878, pp. 430-431. L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, t. I, p. 233.

²² Abbé S. TRUCHET, *La cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne*, dans *Mémoires de l'Académie... de Savoie*, 4^e série, t. X, 1903, p. 585. E. STEPHENS, *La cathédrale primitive de Saint-Jean-de-Maurienne*, dans *Revue de Savoie*, 1959, pp. 48-52; *Fouilles archéologiques dans la cathédrale Saint-Jean-de-Maurienne*, dans *Les monuments historiques de la France*, 1960, pp. 89-101.

²³ J. HUBERT, *La crypte de la cathédrale de Saint-Jean-de-Maurienne*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1961, pp. 40-49.

²⁴ E. CHARTRAIRE, *La cathédrale de Sens*, Paris, 1926, p. 11.

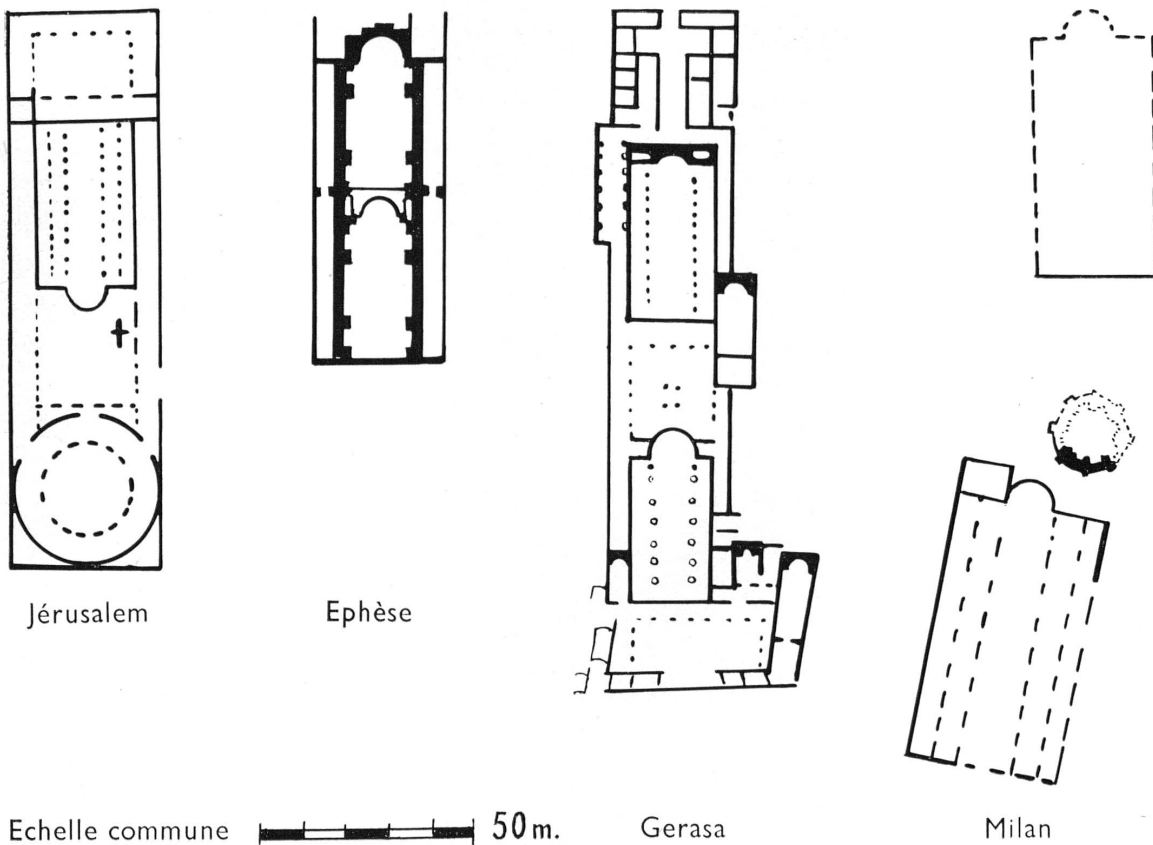


Fig. 3. Le Saint-Sépulchre et les « cathédrales doubles » du IV^e et du V^e siècle.

de ces églises.²⁵ Notre-Dame, toute voisine (*juxta*) de Saint-Etienne, avait été restaurée, en raison de sa grande vétusté (*vetustissima*), par l'évêque Ataldus (927-932).²⁶ Saint-Etienne, dite *Mater ecclesia*, avait été dédiée, après reconstruction, par l'archevêque Wenilo (837-865).²⁷ Beaucoup plus anciennement encore, les deux églises sont citées dans un texte du VIII^e siècle ou du début du IX^e siècle, la vie de saint Loup, évêque de Sens de 609 à 623. L'église (*Mater ecclesia*), « construite en l'honneur d'Etienne le premier martyr » y est dite pourvue d'un campanile et elle est mentionnée comme ayant une sorte de prééminence sur l'autre.²⁸

²⁵ CLARIUS, *Chron.*, édit. Dufu, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II, pp. 487-488 et 370.

²⁶ *Ibid.*, p. 482: *Ipse (Ataldus) renovavit basilicam S. Mariae quae est juxta ecclesiam B. Stefani. Erat enim vetustissima.*

²⁷ A. MOLINIER et A. LONGNON, *Obituaires de la province de Sens*, t. I, Paris, 1902, p. 3: *... dedicatio basilice S. Stephani et matris ecclesie, tempore Wenilonis constructae.*

²⁸ *Vita Lupi, ep. Senon*, c. 9 et c. 25, édit. Krusch, *M. G., Script. merov.*, t. IV, p. 181: *... ecclesiam petiit matris ecclesiae in honore protomartiris Stephani constructae et dum ad evocandum populum signum predictae ecclesiae tangere...*, p. 186, c. 25 *... sanctum Winebaudum inter ecclesiam S. Mariae et S. Stephani euntem invenit...* Cf. p. 115, c. 23.

A Auxerre, ville située à moins de 60 kilomètres au sud-ouest de Sens, l'église Notre-Dame ne fut fondée que longtemps après la cathédrale Saint-Etienne. J'ai fait connaître son emplacement par rapport à Saint-Etienne et au baptistère, et j'ai retracé une partie de son histoire (fig. 5).²⁹ Saint-Etienne, l'église cathédrale fondée *intra muros* par l'évêque Amator (388-418), est citée dans le règlement de l'évêque Aunarius (561-605) répartissant les litanies et les vigiles dans les divers sanctuaires de la cité et de son faubourg, et l'église Notre-Dame ne l'est pas.³⁰ Toutefois, Notre-Dame fut sans doute fondée très peu de temps après, car elle était déjà assez ancienne sous l'épiscopat d'Héribaldus (824-857) pour qu'il fût alors nécessaire de restaurer ses plafonds, ses peintures et ses vitraux.³¹

Le groupe épiscopal de Paris fut composé de deux églises – Saint-Etienne à l'ouest et Notre-Dame à l'est – jusqu'aux dévastations de la cité par les Normands (fig. 7). L'église Saint-Etienne fut alors incendiée, ruinée, abandonnée, et elle ne fut jamais reconstruite.³²

A Paris comme à Auxerre l'église Saint-Etienne, dont les vestiges, retrouvés au siècle dernier, accusent le VI^e siècle³³ fut tout d'abord la seule cathédrale. Léon Levillain a cru retrouver dans le formulaire rédigé par Marculf peu avant 650 l'acte de naissance de l'église Notre-Dame.³⁴ Publiée pour servir de modèle, cette charte ne peut être de beaucoup antérieure à la confection du recueil. Il est spécifié que l'église fut fondée *in oppedum*. Qualifiée de « petit oratoire », elle était fort petite,

²⁹ J. HUBERT, *L'architecture religieuse du haut moyen âge en France*, n^o 28, et *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, 1958, pp. 41 et suiv.

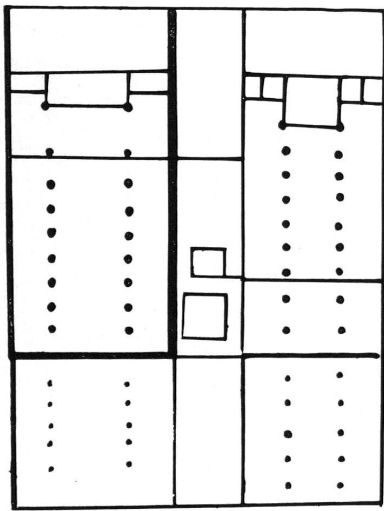
³⁰ *Vita Amatoris*, édit. Duru, *op. cit.*, t. I, p. 19; *Gesta pontificum Autissodor.*, *id.*, t. I, p. 329. Cf. R. LOUIS, *Les églises d'Auxerre des origines au XI^e siècle*, Paris, 1952, p. 16.

³¹ *Gesta pontificum Autissodor.*, édit. Duru, t. I, p. 354: ... *basilicae S. Mariae laquearibus, picturis et vitreis renovavit.*

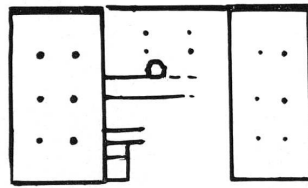
³² M. AUBERT, *Les anciennes églises épiscopales de Paris, Saint-Etienne et Notre-Dame au XI^e siècle et au début du XII^e siècle*, dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions*, 1939, pp. 315-329. Plan d'ensemble dans Jean HUBERT, *L'architecture religieuse du haut moyen âge*, n^o 30.

³³ A. LENOIR, *Statistique monumentale de Paris*, Paris, 1867, pp. 20-21 et pl. XVII.

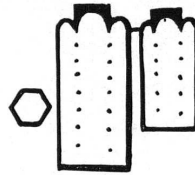
³⁴ MARCULF, *Formulae*, II, 1, édit. Zeuner, pp. 70-71. Cf. L. LEVILLAIN, *Le formulaire de Marculf et la critique moderne*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 84, 1923, p. 81. Du même, *Le vocable de la cathédrale de Paris*, dans *Mélanges... offerts à M. Ferdinand Lot*, Paris, 1925, p. 451. Une incertitude demeure au sujet du lieu où fut rédigé le formulaire. Celui-ci fut dédié par son auteur à un évêque Landricus. Un évêque de ce nom occupa le siège de Paris après 650 et avant 660 (L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, p. 472), mais un autre Landricus figure sur une liste épiscopale de Meaux (A. ALLOU, *Chronique des évêques de Meaux*, Meaux, 1875, p. 29). Cette liste épiscopale n'est malheureusement qu'une composition tardive, peut-être en partie imaginaire. L'un des arguments de Léon Levillain en faveur de Paris était qu'il n'y avait pas eu d'église Notre-Dame dans la cité de Meaux, mais dans l'un de ses faubourgs. Cette opinion d'anciens historiens de la ville de Meaux a été reconnue sans valeur (J. MOLIN, *Notre-Dame de Chaage*, dans *Bulletin de la Société d'histoire et d'art du diocèse de Meaux*, t. I, 1950, p. 5). Elle est, en effet, formellement contredite par plusieurs textes (Dom TOUSSAINT du PLESSIS, *Histoire de l'église de Meaux*, t. II, Paris, 1731, pièces justificatives, n^{os} 7, 28, 34 et 47). Nous nous rangeons au contraire à l'opinion de Léon Levillain quand celui-ci estime qu'un certain nombre d'actes utilisés par l'auteur du formulaire ne peuvent provenir que d'archives parisiennes.



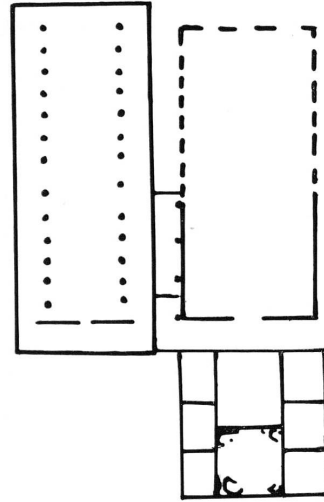
Trèves



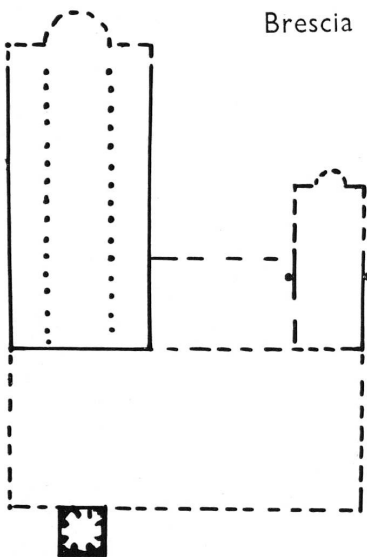
Aquilée I



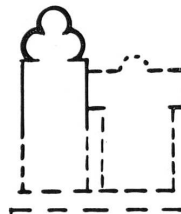
Trieste



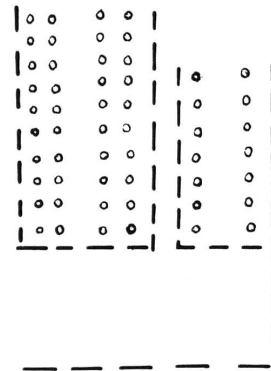
Aquilée II



Brescia



Vercell



Pavie

Echelle commune



50 m.

Fig. 4. Les « cathédrales doubles » de Trèves et de quelques villes épiscopales de l'Italie du Nord.

mais elle était accompagnée d'un bâtiment abritant une communauté de clercs puisqu'elle est ainsi désignée : *oratorium ac cellola in honore Sancte et semper Virginis Mariae genetricis Domini nostri Jesus Christi*. Un hospice pour douze pauvres était adjoint à l'établissement que l'on déclare être placé sous la protection de l'évêque et dans sa dépendance si étroite que celui-ci y fait les bénédictions, y installe les abbés, les prêtres et les diacres. Il n'est malheureusement pas prouvé que la formule concerne Paris plutôt que Meaux ou une autre ville épiscopale.

La ville de Bayeux n'a plus aujourd'hui qu'une seule église ayant eu le titre de cathédrale. Celle-ci porte le vocable de Notre-Dame.³⁵ Dans son tout proche voisinage, près de la porte Notre-Dame, il y eut jadis une autre église, assez petite, qui était dédiée à saint Etienne et qui fut démolie en 1676. Bien qu'elle eût été érigée en paroisse dès l'année 1240 pour les fidèles résidant près de la cathédrale Notre-Dame³⁶, elle avait longtemps gardé son caractère épiscopal primitif. En effet, lors de la première entrée des évêques de Bayeux dans leur ville, c'était dans cette église Saint-Etienne que le nouveau prélat était revêtu solennellement de ses ornements et de ses insignes épiscopaux.³⁷ D'autre part, au XVII^e siècle, après la démolition de l'église Saint-Etienne, les plus insignes reliques du trésor de la cathédrale Notre-Dame étaient une relique du « chief » de saint Etienne et un « bras » du même martyr.³⁸ Outre Notre-Dame et Saint-Etienne, un troisième sanctuaire, avec un siège pour l'évêque et un baptistère, avait un caractère épiscopal. Son clergé prétendait même qu'il avait été cathédrale avant les deux autres. C'était l'église Saint-Vigor, originairement placée sous le vocable de saint Pierre. Elle était située sur une hauteur, près de mille mètres à l'est des remparts de la ville forte de la fin de l'époque romaine.³⁹

Des récits hagiographiques de valeur inégale dont la critique a été faite par Jules Lair et par Mgr Duchesne, la *Vie de saint Vigor*, la *Vie de saint Révérend* et les deux *Vies de saint Regnbert*, donnent au sujet de l'histoire de ces deux groupes épiscopaux des indications qui semblent correspondre, au moins dans une certaine mesure, à d'anciennes traditions.⁴⁰ On ne dit rien de la résidence des tout premiers évêques. Le roi Childebert I^{er} (511-558) aurait fait don à l'évêque Vigor de la colline voisine de la ville, où s'élevait jadis un temple païen et qui était devenue terre du fisc, pour y construire une cathédrale. Celle-ci fut placée sous le vocable de saint

³⁵ Cf. J. VALLERY-RADOT, *La cathédrale de Bayeux*, 2^e édition, Paris, 1958.

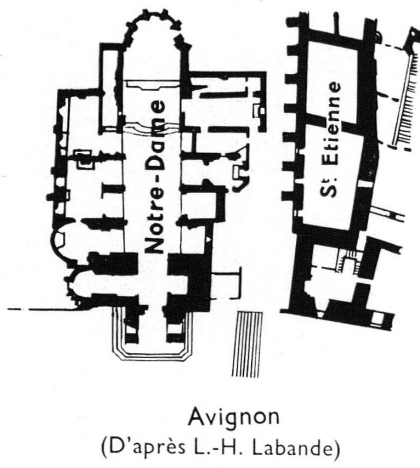
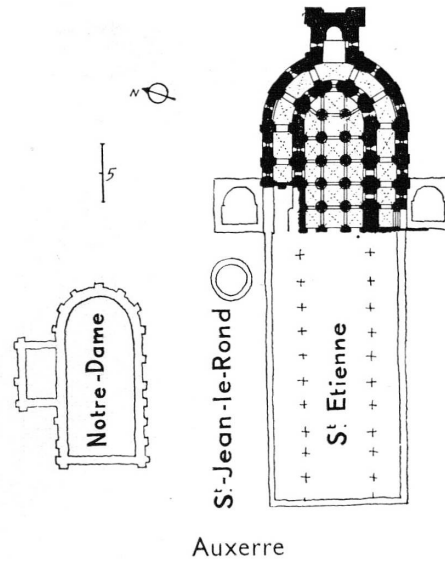
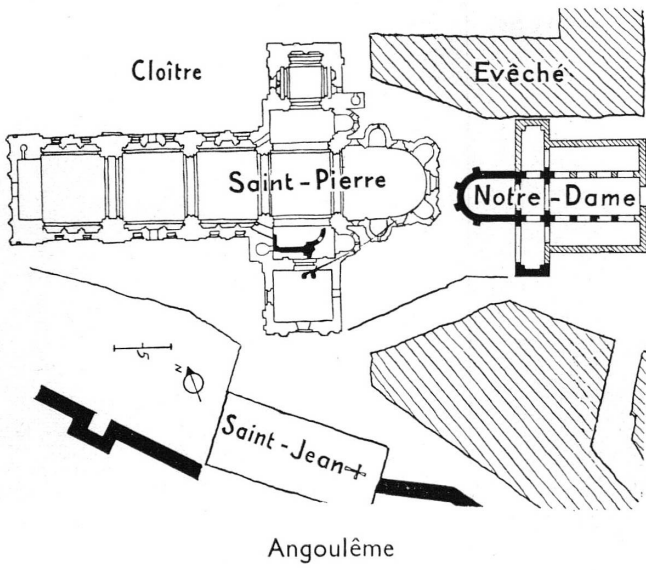
³⁶ M. BÉZIERS, *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, Caen, 1773, pp. 118-120. F. PLUQUET, *Essai historique sur la ville de Bayeux...* Caen, 1829, p. 73.

³⁷ *Ordinaire et coutumier de l'église cathédrale de Bayeux* (XIII^e siècle), publié par U. Chevalier, Paris, 1902, p. 288.

³⁸ E. DESLANDES, *Inventaire du trésor de la cathédrale de Bayeux (1676)*, dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1896, p. 366.

³⁹ Cf. Dom G. AUBOURG, *Fouilles au prieuré de Saint-Victor-le-Grand (Calvados)*, dans *Bulletin de la Société des antiquaires de Normandie*, XLVIII, 1939, pp. 287 et suiv.

⁴⁰ L. DUCHESNE, *Fastes épiscopaux*, t. II, pp. 214 et suiv. J. LAIR, *Etudes sur les origines de l'évêché de Bayeux*, dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. XXIII, 1862, pp. 89-124.



Echelle commune

5 m.

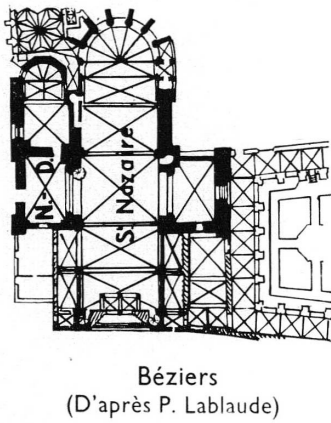
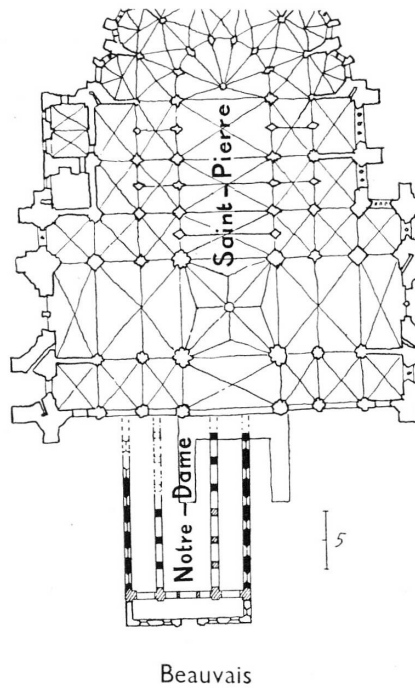


Fig. 5. « Cathédrales doubles » de la Gaule.

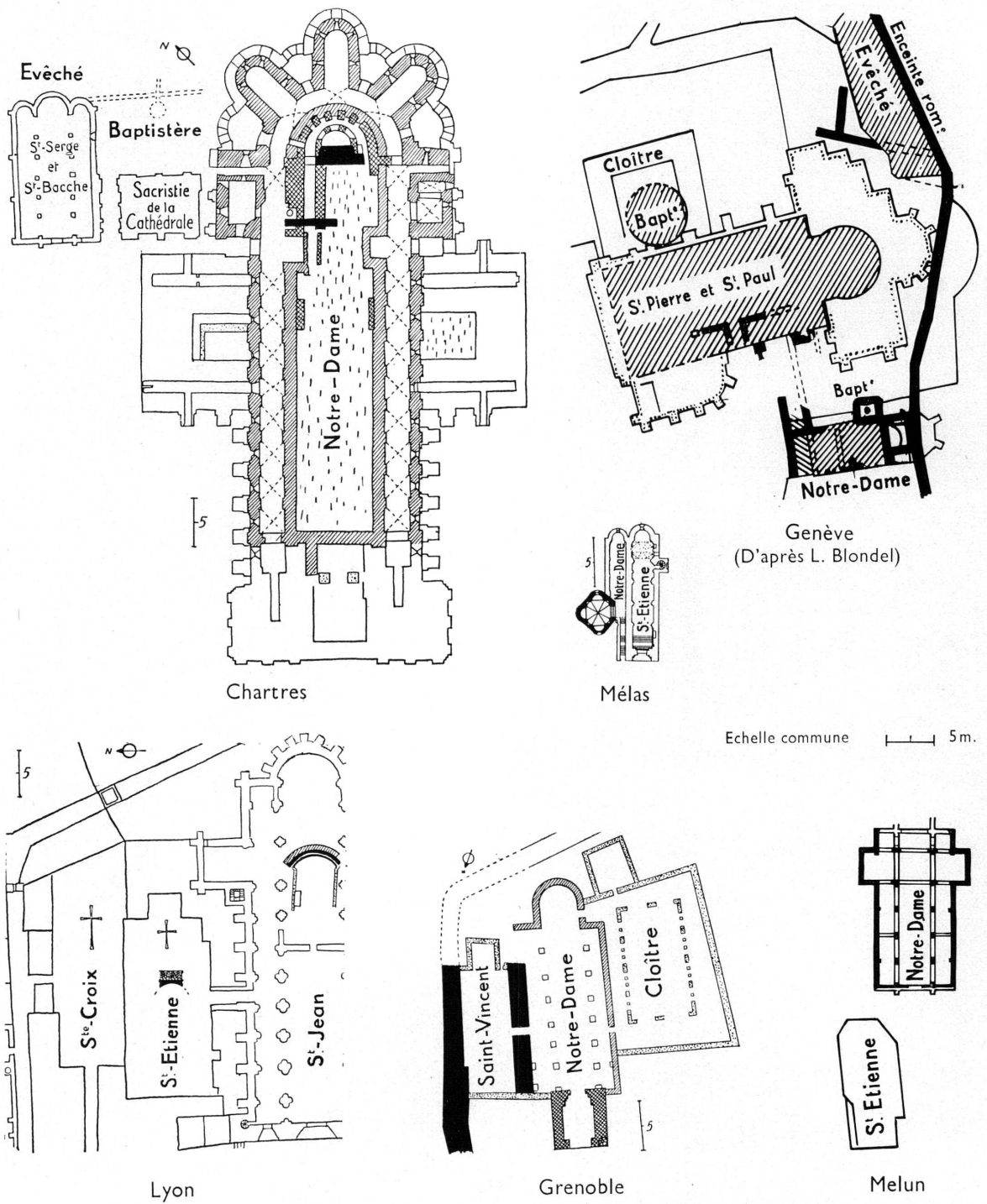


Fig. 6. « Cathédrales doubles » de la Gaule (suite).

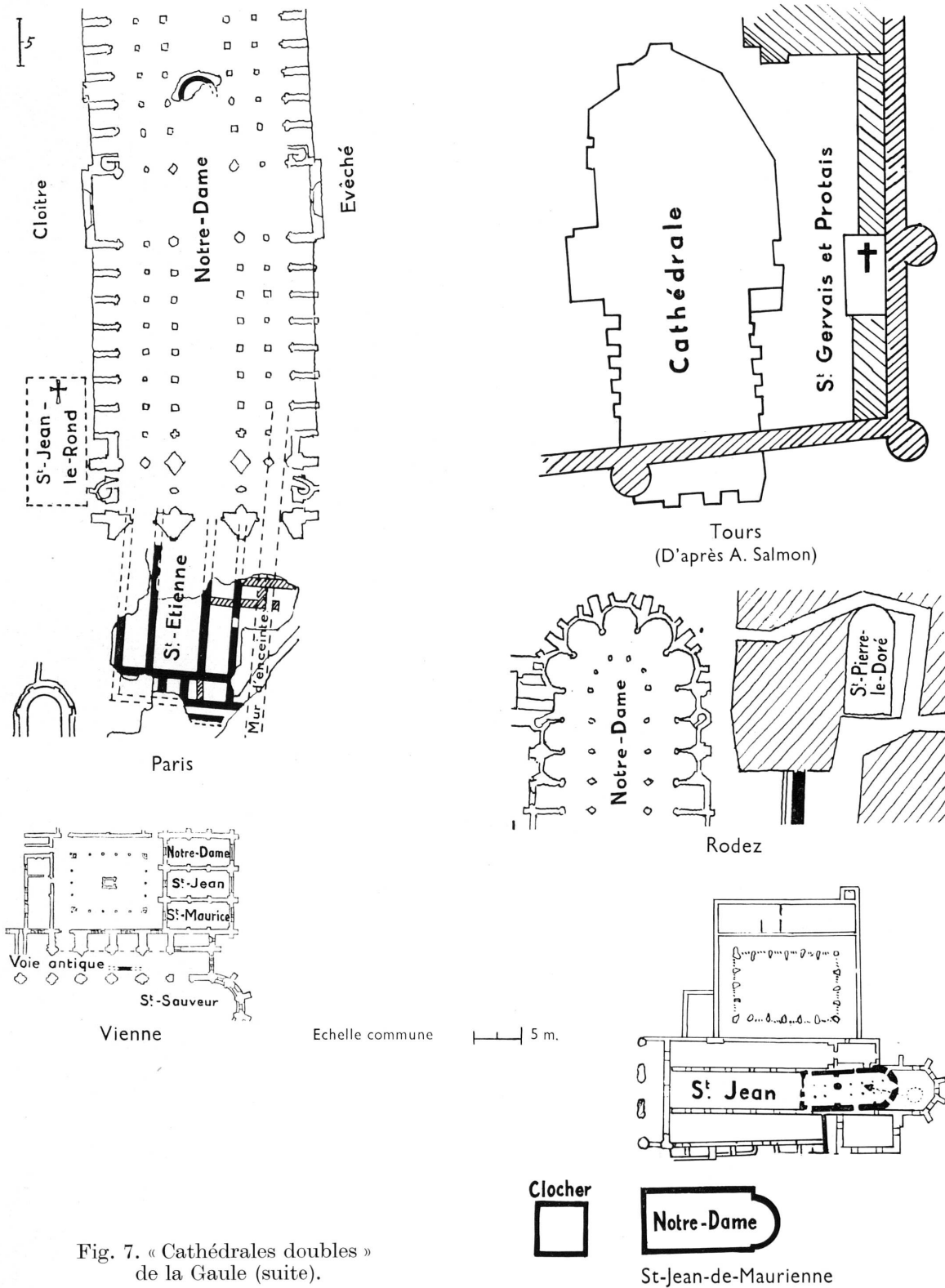


Fig. 7. « Cathédrales doubles » de la Gaule (suite).

Pierre. Au IX^e siècle, la colline portait encore le nom caractéristique de *Mons Ecclesiae*. Il y avait déjà assez longtemps, cependant, que l'église Saint-Pierre ne servait plus de cathédrale. Dès le VII^e siècle, l'évêque Regnobert, qui siégea en 627 au Concile de Clichy, avait jugé plus opportun d'établir son siège dans la cité où il aurait fait construire, en même temps qu'une demeure épiscopale⁴¹, les églises Saint-Etienne et Notre-Dame. Dans la seconde *Vie de Regnobert* et dans une liste épiscopale rédigée au XI^e siècle, au temps où l'on reconstruisait sur un plus vaste plan la cathédrale Notre-Dame, on fit de Regnobert un évêque du IV^e siècle afin de reculer fort loin dans le passé les origines du groupe épiscopal *intra muros* et pour lui assurer ainsi toutes les prééminences.

Une très belle découverte, due à M. Jean-Jacques Hatt, a récemment attiré l'attention sur un aspect de l'histoire des groupes épiscopaux de la Gaule dont j'avais jadis signalé l'intérêt à propos des origines religieuses de la ville d'Arles.⁴² De même qu'un oratoire Notre-Dame, accompagné d'un petit monastère et d'un hospice, fut fondé au VII^e siècle dans une ville épiscopale d'après l'acte de Marculf, des évêques de Gaule ont pu procéder dans d'autres cités à des aménagements propres à y permettre l'établissement d'une communauté monastique.

A Strasbourg, les fouilles conduites par M. Hatt en 1956 ont fait retrouver sous l'ancienne église Saint-Etienne, à trois cents mètres à l'est de la cathédrale Notre-Dame, les restes d'une très vaste basilique du IV^e siècle. Le couvent de religieuses fondé en ce lieu au VII^e siècle fut donc établi auprès d'une très ancienne église dont le vocable ne permet guère de douter qu'elle ait été la première cathédrale.⁴³ La cathédrale Notre-Dame est citée dans les documents à partir du VIII^e siècle.⁴⁴

Le monastère Notre-Dame et Saint-Pierre occupait dans la cité de Soissons, à cent mètres à l'est de la cathédrale, un emplacement analogue à celui de Saint-Etienne de Strasbourg. Mais on a gardé la charte de fondation du monastère qui fut délivrée par l'évêque Drausius vers 666⁴⁵ et on n'y voit rien qui puisse laisser croire qu'une ancienne église épiscopale se soit élevée à cet emplacement avant le VII^e siècle.

A Bourges, au contraire, l'église Notre-Dame-de-Salles, située à deux cents mètres à l'est de la cathédrale Saint-Etienne, et qui fut le siège d'un chapitre de

⁴¹ Une inscription datant du moyen âge rappelait le nom de l'évêque Regnobert comme étant celui du fondateur du palais épiscopal. Cf. M. BÉZIERS, *op. cit.*, p. 65.

⁴² J. HUBERT, *La topographie religieuse d'Arles au VI^e siècle*, dans *Cahiers archéologiques*, t. II, 1947, pp. 17 et suiv. Césaire d'Arles (†542) établit tout auprès de sa cathédrale, située assez loin de l'ancien forum romain où s'éleva plus tard la cathédrale Saint-Trophime, le monastère des religieuses dont il avait confié la direction à sa sœur Césarie. Ce fait est établi par des textes dont le clair témoignage ne peut être mis en doute. Il a été nié, mais sans justification, par M. Fernand BENOIT, *Le premier baptistère d'Arles et l'abbaye de Saint-Césaire*, dans *Cahiers archéologiques*, t. V, 1951, pp. 31 et suiv.

⁴³ J.-J. HATT, *Rapport sur les fouilles de 1956 sous l'église Saint-Etienne à Strasbourg. Découverte d'une abside romaine du V^e siècle*, dans *Cahiers d'archéologie d'Alsace*, 1959.

⁴⁴ R. WILL et F.-J. HIMLY, *Les édifices religieux en Alsace à l'époque préromane (V^e-X^e siècle)*, dans *Revue d'Alsace*, t. 93, 1954, p. 40.

⁴⁵ PARDESSUS, *Diplomata*, t. II, n^o CCCLV, pp. 138-141.

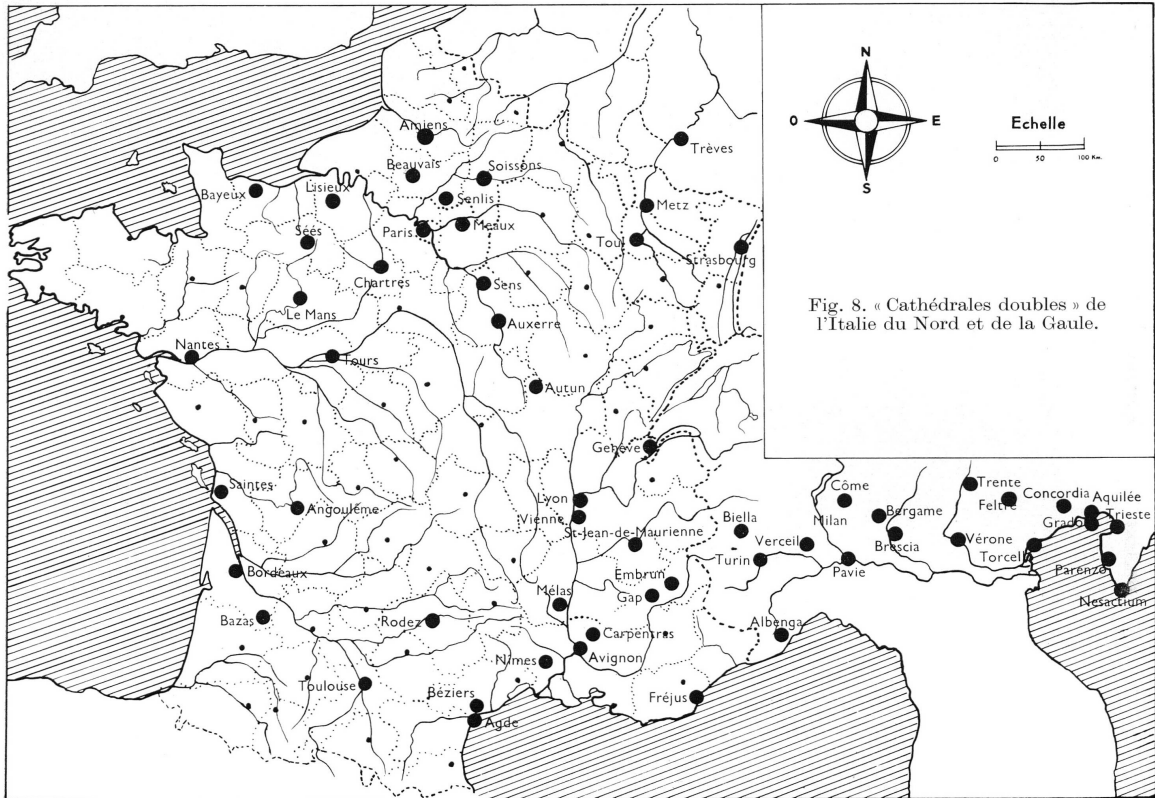


Fig. 8. « Cathédrales doubles » de l'Italie du Nord et de la Gaule.

chanoines réguliers depuis le XI^e siècle, passait au XVII^e siècle pour avoir été cathédrale et baptistère. On disait qu'elle avait eu pour fondateur saint Ursin, le plus ancien des évêques de Bourges, et la « chasuble de saint Ursin » constituait la plus insigne relique conservée dans l'église. On attribuait au « roi Gontran » la donation de biens importants que le chapitre possédait au XII^e siècle dans le nord du diocèse et en Nivernais.⁴⁶ Ces fables n'ont assurément aucune valeur historique mais la place qu'elles ont tenu dans le folklore religieux du Berry laisse croire que l'église Notre-Dame de Salles, peut-être fondée un peu avant le VII^e siècle, a eu des liens assez étroits avec le groupe épiscopal de la ville de Bourges à l'époque mérovingienne.

CONCLUSION

J'ai indiqué les contrastes que présentent les « cathédrales doubles » construites au IV^e et au V^e siècle, aussi bien à Trèves que dans les villes épiscopales de l'Italie du Nord, et les « cathédrales doubles » que l'en trouve en Gaule. Les premières forment un groupe homogène, la ville de Trèves, résidence impériale des Gaules, étant alors comme une seconde Rome. Les secondes sont réparties comme au hasard sur la carte. A Trèves et en Italie, les deux églises, avec le baptistère qui les accompagne, présentent une frappante unité de dispositions. Le choix de leurs emplacements, de leurs plans et de leurs dimensions mêmes indiquent que tout procède d'un plan d'ensemble soigneusement établi à l'avance (fig. 4). En Gaule, au contraire, on se contenta le plus souvent d'édifier un second sanctuaire dans le voisinage plus ou moins proche du premier, sans aucune recherche de symétrie architecturale ou d'unité fonctionnelle (fig. 5 à 7).

Les données historiques expliquent ces contrastes. L'exemple initial est certainement venu d'Italie comme l'indique la dualité des patronages, l'un des sanctuaires étant toujours dédié à un martyr ou à des martyrs, l'autre à la Vierge. Mais cet exemple n'a pas été suivi de proche en proche. Ici et là, et plus ou moins tôt, pendant toute la période franque, du V^e au VIII^e siècle, des évêques ont jugé opportun de se conformer à des usages vénérables en faisant ériger un second sanctuaire près de leur cathédrale, et ils ont réalisé leur dessein avec plus ou moins d'adresse. On peut d'ailleurs supposer que des églises métropolitaines servirent parfois de modèles aux églises diocésaines qui en dépendaient. Il semble que la « cathédrale double »

⁴⁶ Nicolas CATHERINOT, *Les églises de Berry*, Bourges, 1683, p. 10; du même, *Le diplomataire de Berry*, Bourges, 1683, p. 2. Thaumas de la THAUMASSIÈRE, *Histoire de Berry*, Bourges, 1689, p. 115. J. SOYER, *Etude sur trois documents apocryphes des archives du Cher attribués à la période franque*, dans *Mémoires de la Société historique du Cher*, 1900, pp. 217 et suiv. F. DES-HOULIÈRES, *Note sur Notre-Dame de Salles à Bourges*, dans *Mémoires de la Société des antiquaires du Centre*, t. XLVI, 1934-1935, pp. 9-12.

de Sens a précédé celles de Paris, d'Auxerre et de Meaux.⁴⁷ En conséquence, la présence d'une « cathédrale double » dans une cité de la Gaule n'est pas, comme en Italie, une preuve que le choix de son emplacement remonte à l'époque paléochrétienne.

Un autre fait mérite attention. Jusqu'au milieu du VII^e siècle la plupart des villes épiscopales de la Gaule n'eurent qu'une seule église cathédrale et, chaque fois que des textes éclairent leur histoire, ce sanctuaire unique est indiqué comme dédié à un martyr ou à des martyrs, jamais à la Vierge. Le vocable de Notre-Dame n'a été habituellement donné qu'à la seconde église, l'oratoire que l'on juxtapose à l'église-martyrium pour constituer ce que nous appelons une « cathédrale double ». En apparence, cet usage d'associer à un martyrium un sanctuaire dédié à la Vierge et probablement dépourvu de reliques, continue les pratiques paléochrétiennes de Trèves et des évêchés de l'Italie du Nord. En fait, l'oratoire ou l'église Notre-Dame fut un sanctuaire plus particulièrement réservé à l'évêque. En certaines villes, à une époque avancée du moyen âge, celui-ci y administrait encore les sacrements qui lui étaient propres.⁴⁸ C'était en quelque sorte l'église publique de l'évêque et il ne faut pas la confondre avec l'oratoire particulier du palais épiscopal.⁴⁹ Cependant, le vocable de la Vierge annonce déjà celui d'un très grand nombre de « chapelles », de caractère public ou privé, qui seront construites auprès des palais des souverains et des grands à partir de l'époque carolingienne. Les « cathédrales doubles » de la Gaule ne représentent pas seulement une intéressante survivance des usages des premiers siècles chrétiens. Elles répondent, dans une certaine mesure, à des préoccupations nouvelles. Elles indiquent qu'au VI^e et au VII^e siècle des évêques se préoccupent d'accroître le nombre et l'importance des sanctuaires qui constituaient l'*ecclesia* de leur diocèse. Enfin, elles ont préparé l'avenir. A Paris, à Sens, à Senlis, à Meaux, à Amiens et en beaucoup d'autres villes, l'espace occupé pendant des siècles par les deux sanctuaires voisins permettra de donner à la cathédrale médiévale des proportions grandioses.

⁴⁷ Il faut noter qu'une « église double » dédiée à saint Etienne et à la Vierge exista à Melun dès le haut moyen âge (diplôme du 9 mai 827 publié dans *Gallia Christiana*, t. XII, col. 17: ... *et in pago Milidunense loco Miliduno ecclesiae beatae Mariae semper Virginis et beati Stephani protomartyris...*). L'église Notre-Dame, située au sud-est de Saint-Etienne, fut reconstruite par le roi Robert II et subsiste encore (J. HUBERT, *L'architecture religieuse du haut moyen âge*, n° 111). L'église Saint-Etienne a été détruite pendant la Révolution. Cf. G. LEROY, *Les origines de Notre-Dame de Melun*, dans *Semaine religieuse du diocèse de Meaux*, 1879, pp. 434 et suiv. Vers 538, le roi Childebart avait tenté d'ériger Melun en évêché mais il se heurta à l'opposition de l'évêque de Sens, Léon. Cf. H. BOUVIER, *Histoire de l'église de Sens*, t. I, Paris, 1906, pp. 79 et suiv.

⁴⁸ Cf. L. de LAGGER, *Le château des évêques d'Albi*, dans *Congrès archéologique de Toulouse*, 1929, p. 129.

⁴⁹ Grégoire de TOURS (*Hist. Franc.*, X, 31) donne des indications assez détaillées sur l'oratoire de l'évêché de Tours.

